MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

ATTESTATION DE DEPLACEMENT DEROGATOIRE

Activité de sport de haut niveau
Formation universitaire ou professionnelle aux métiers du sport
Pratique sportive adaptée

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié à l'un des motifs suivant : « Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés, déplacements pour un concours ou examen, **conformément aux dérogations prévues à l'article 42 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020) »**

et que ma situation personnelle est la suivante :

☐ sportif de haut niveau (joindre une attestation de sportif relevant du projet de performance fédéral – PPF – ou une attestation de sportif inscrit en liste ministérielle en cours de validité)

☐ éducateur sportif dont la profession emporte l'obligation d'un entraînement individuel régulier pour l'entretien des compétences techniques et physiques garantissant la sécurité des pratiquants (joindre une copie de la carte professionnelle d'éducateur sportif en application de l'article L. 212-11 du code du sport)

☐ étudiant de la filière universitaire STAPS, stagiaire de la formation continue ou professionnelle visant l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat permettant l'exercice de la profession d'éducateur sportif (joindre un justificatif de scolarité ou une convocation à la formation)

☐ personne disposant d'une prescription médicale pour une pratique d'activité physique adaptée conformément aux dispositions des articles D. 1172-1 et suivants du code de la santé publique (joindre la copie de la prescription médicale)

☐ personne en situation de handicap (joindre la copie de la carte délivrée par la maison départementale du handicap)

Cette situation justifie le déplacement dérogatoire pour me rendre sur le/les lieu(x) d'exercice de l'activité sportive suivant :

-
-
-

Durée de validité : du 1er novembre au 1er décembre 2020

Fait à :

Le :